



COMMUNIQUE DE PRESSE

24 Octobre 2012

DLA PIPER et FRANKLIN SUR LA CESSION DE L'HOTEL FITZ ROY ET DE L'HOTEL DES TROIS VALLEES PAR LE GROUPE LODGE AND MOUNTAINS A PERSEUS CAPITAL PARTNERS GROUP

Paris - Les cabinets d'avocats d'affaires DLA Piper et Franklin sont intervenus dans le cadre de la cession de l'Hôtel Fitz Roy situé à Val Thorens et de l'Hôtel des Trois Vallées situé à Courchevel par Lodge and Mountains au fonds d'investissement Perseus Capital Partners.

Perseus Capital Partners est un fonds d'investissement spécialisé dans l'industrie hôtelière. Avec l'acquisition de l'Hôtel Fitz Roy situé à Val Thorens et de l'Hôtel des Trois Vallées situé à Courchevel, Perseus Capital Partners poursuit sa stratégie de constitution d'un petit groupe d'hôtels de montagne de luxe autour des Trois Vallées.

Le groupe Lodge and Mountains a été conseillé par les équipes du bureau parisien du cabinet DLA Piper sous la responsabilité de François Serres, associé, et Julia Elkael, collaboratrice du département corporate. Les aspects de droit social ont été traités par Safia Benlakhel, collaboratrice du département droit social et les aspects IPT ont été conduits par Patrick Boiron, associé.

Perseus Capital Partners était conseillé par l'équipe corporate du cabinet Franklin, avec Yam Atallah, associé, Magali Masson, *of counsel* et Virginie Brault-Scaillet, collaboratrice.

FIN

Contacts presse :

DLA Piper : Véronique Dehaye, Business Manager

veronique.dehaye@dlapiper.com

01 40 15 25 72

Sibylle Descamps

sibylle.descamps@ct-com.com

06 82 09 70 07

Catherine Kablé

catherine.kable@kable-cf.com

01 44 50 54 75/06 82 25 73 85

Franklin :

AVOCOM : Virginie Jubault

v.jubault@avocom.fr

01.48.24.00.41

A propos de DLA Piper

Avec 4 200 avocats répartis dans 77 bureaux à travers 31 pays, présent en Asie, en Europe, aux Etats-Unis et au Moyen-Orient, DLA Piper dispose d'un large éventail de compétences au service d'entreprises d'envergure nationale et internationale. Le bureau parisien de DLA Piper compte près de 100 avocats intervenant dans l'ensemble des domaines du droit des affaires et particulièrement : droit des sociétés et des fusions-acquisitions, droit commercial, droit bancaire et financier, droit fiscal, droit social, contentieux et arbitrage international, droit immobilier, droit de la construction, droit des assurances, financement de projets et partenariat public privé, droit public, droit de la concurrence et de la distribution, droit de la propriété intellectuelle et droit des technologies de l'information, droit des médias et télécommunication. www.dlapiper.com

A propos de Franklin

Fondé en 2000, Franklin a été conçu par ses associés comme une alternative indépendante et de qualité aux grands réseaux internationaux. Franklin met au service de ses clients, en France comme à l'international, les compétences d'une cinquantaine d'avocats spécialisés dans les principaux domaines du droit des affaires.

Son mode de fonctionnement répond aux exigences des entreprises françaises et étrangères, des collectivités publiques et des institutions internationales, qui constituent l'essentiel de sa clientèle. www.franklin-paris.com

Franklin

Fondé en 2000, Franklin a été conçu par ses associés comme une alternative indépendante et de qualité aux grands réseaux internationaux. Franklin met au service de ses clients français et étrangers les compétences de plus de 50 avocats spécialisés dans les principaux domaines du droit des affaires (10 associés, 6 Of Counsels et 35 collaborateurs).

www.franklin-paris.com